



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES IEN, DÉTACHEMENT DANS LES CORPS DES IA-IPR ET DES IEN, INTÉGRATION DIRECTE DANS LES CORPS DES IA- IPR ET DES IEN

Circulaire n° 2023-041 du 04/04/2023 relative au recrutement par voie de liste d'aptitude dans le corps des IEN, au détachement dans les corps des IA-IPR et des IEN et à l'intégration directe dans les corps des IA-IPR et des IEN

**Division des personnels ATSS et d'encadrement - DPAE
Bureau des Personnels d'Inspection et de Direction - BPID**

Affaire suivie par : Christine DUBOIS

Tél : 01 57 02 62 36

Mél : ce.bpid@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les présidents d'université et directeurs d'établissements d'enseignement supérieurs, mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale, madame la déléguée académique à la formation et au développement professionnel, mesdames et messieurs les chefs d'établissements, mesdames et messieurs les directeurs des Centres d'Information et d'Orientation

Références :

- *Code général de la fonction publique*
 - *Décret n° 90-675 du 18 juillet 1990 modifié portant statuts particuliers des IA-IPR et des IEN*
 - *Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*
 - *Lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports*
 - *Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 octobre 2021 et bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020*
-

La présente note a pour objet de vous préciser le calendrier à respecter pour déposer sa candidature au recrutement par voie de liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN et au détachement dans les corps des IA-IPR et des IEN et à l'intégration directe dans les corps des IA-IPR et des IEN.

Ces éléments seront prochainement publiés dans un bulletin officiel de l'éducation nationale.

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES IEN	
Ouverture de Colibris – mon portail RH pour la saisie des demandes	7 avril au 21 avril 2023
Publication de l'arrêté d'inscription sur le site internet ministériel	à partir du 3 juillet 2023

DÉTACHEMENT DANS LE CORPS DES IA-IPR ET DES IEN INTÉGRATION DIRECTE DANS LE CORPS DES IA-IPR ET DES IEN	
Saisie des demandes et des vœux indicatifs sur le portail Colibris :	7 avril au 2 mai 2023
Résultats	à partir du 11 juillet 2023

Le recteur de l'académie

Signé

Daniel AUVERLOT